

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

• en exercice	11
• présents	6
• votants	8
• absents	5
• exclus	0

Date de convocation :
18 mai 2022

Date d'affichage :

Objet
Délibération n°09.2022Travaux voirie
intercommunale 2022

De la commune Beauvoisin (Drôme)

Séance du 25 mai 2022 à 19 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. THIRIOT Christian, Maire

Étaient présents :

ARDISSON Jean-Claude, BLAIN Bruno, DUMAS Chantal, MORIN Catherine, THIRIOT Christian, LUCIANO Luc.

Pouvoirs : Jean-Guy DRAMAIX a donné pouvoir à Catherine MORIN et Alain NOUVEL a donné pouvoir à Christian THIRIOT.

Excusés : MARCHAL Laurence, MILLET Jérôme, CORNAND Jean-Jacques

Secrétaire de séance :

Mme DUMAS Chantal

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis concernant les travaux de goudronnage sur la voirie intercommunale. Il comprend le goudronnage du chemin de Milmande un montant de 20 423.13 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de retenir ce devis pour un montant de 20 423.13 € HT
- Dit que les travaux seront financés par la CCBDP à hauteur de l'enveloppe attribuée, le solde restant sera pris en charge par la commune par le biais d'une convention concordante avec la CCBDP.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture le .

Publié ou notifié le .

Fait à Beauvoisin, le 25 mai 2022

Le Maire, Christian THIRIOT

